

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2021

FOURRIERE AUTOMOBILE



1 RUE D'AMSTERDAM – PARC AQUATECHNIQUE – 34200 SETE

Représenté par

Jean-Marc THOMEN 06 09 54 79 53

En groupement d'entreprise avec



Sommaire

Présentation de l'entreprise

Implantation	05
Effectif	06
Moyens techniques	07
Compétence territoriale	09
Grille tarifaire de la DSP selon le contrat du 01/07/2018 au 30/06/2023	10
Tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles 2020 : Arrêté du 03 02 2020	11

Analyse quantitative et financière de la période du 01 01 au 31 12 2021

Analyse des volumes par communes : 1 755 ENLEVEMENTS	12
Analyse des volumes par communes : 1 316 RESTITUTIONS CLIENTS	13
Analyse des volumes par mois par communes des enlèvements faisant l'objet d'une facturation a S.A.M. : 530 véhicules	14
Analyse du stock au 31 12 2021 par communes	16
Analyse des coûts de fonctionnement et des recettes pour l'année 2021	18

Sommaire : Suite et Fin

Analyse de la QUALITE DE SERVICE

- | | |
|---|----|
| ▪ Organisation territoriale et pratique | 24 |
| ▪ SI FOURRIERES | 25 |
| ▪ Eléments permettant d'apprécier la qualité du service rendu | 27 |

Annexes

- | | |
|--|----|
| ▪ Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel retenus pour la détermination des PRODUITS au 31 12 2021 | 32 |
| ▪ Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel retenus pour la détermination des DEPENSES au 31 12 2021 | 35 |

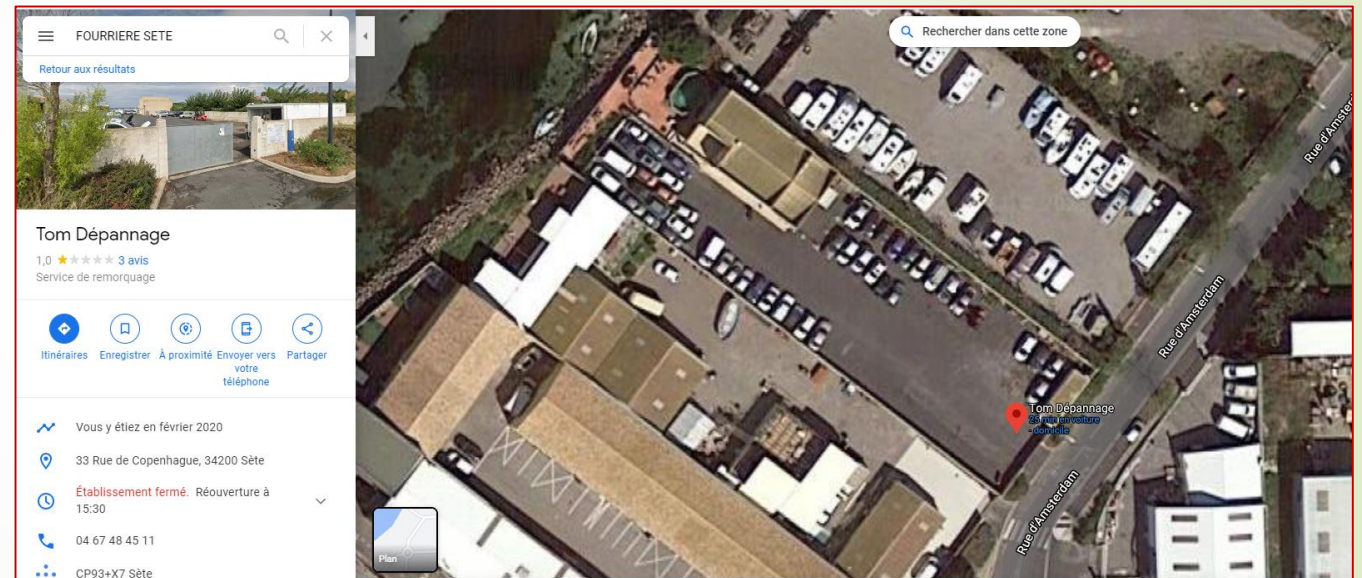
PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

► Implantation

1 Rue d'Amsterdam – Parc
Aqua technique 34200 SETE

La délégation de fourrière automobile se situe à **2 km du commissariat de SETE** et 1,8 km de la gare.

La ligne de Bus n° 12 dessert la ZI des eaux blanches depuis la gare. Cependant, la traversée de la D2 reste dangereuse pour les piétons.



➤ **Effectif**

L'effectif 2021 est identique à celui de 2020,

- Pour la partie **OPERATIONNELLE** : Le groupement d'entreprises a eu à disposition une équipe de 6 Dépanneurs-Remorqueurs de **SARL TJM-ACTION DEPANNAGE**.
- Pour la partie **ADMINISTRATIVE** : Madame Christel GARRIDO, secrétaire, en CDI, à temps complet.
- M. THOMEN, gérant des 2 Sociétés, assure au quotidien les besoins des 2 entreprises en temps et en main d'œuvre.

► **Moyens Techniques :**



IVECO PLATEAU 12 T
DL - 414 - AY



RENAULT MIDLUM
DK-768-BQ



DODGE
DL-466-ZS



IVECO 7.5 T
CH-288-QJ



TOYOTA 4*4
271 BHB 34



IVECO DOUBLE CABINE
DT-864-ZT

➔ **Moyens Techniques : suite**



**IVECO 7 T
EV-542-ST**



**IVECO 7 T
FP-145-GC**



**RENAULT D
FB-908-YG**

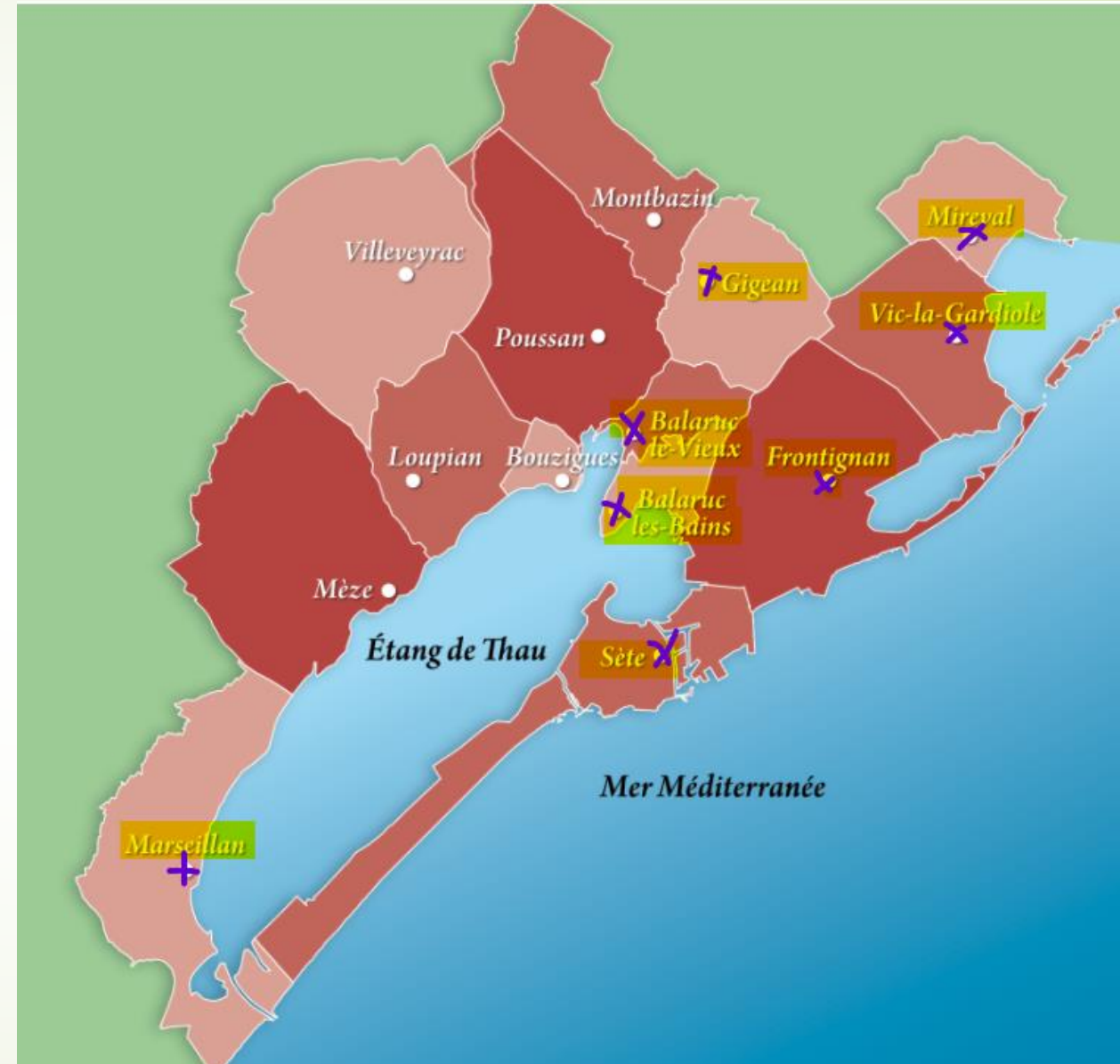


**VOLVO GRUE
CL-493-QD**

► Compétence territoriale :

Bien que SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE (S.A.M.) regroupe 14 communes, la délégation de fourrière automobile TOM DEPANNAGE a compétence sur 8 communes seulement, à savoir celles dites « **au SUD** » du **Bassin de Thau**, repérées sur la présente carte en jaune + croix violettes

Les délais d'intervention peuvent varier en fonction de la commune ou de l'objet de la demande, notamment les véhicules dits « Epaves » – Cf. Contrat Concession de Service Public « *Service de la fourrière automobile sur le territoire* » - Article 7.2



➤ **Grille tarifaire de la DSP selon le contrat en cours de validité, à savoir du 01/07/2018 au 30/06/2023 : Rémunération par la SAM**

Véhicules dont le propriétaire ne donne pas suite à la notification de la mise en fourrière ou pour l'enlèvement d'épaves	Prix Unitaire H.T. en €
Véhicules terrestres à moteur 2 roues	50,00
Véhicules légers (VL, moto, remorques)	180,00
Véhicules Utilitaires de moins 3,5 T, caravanes, camping-car	280,00

Véhicules Déplacés	Prix Unitaire H.T. en €
Véhicules légers (VL, moto, remorques)	110,00
Véhicules Utilitaires de moins 3,5 T, caravanes, camping-car	200,00

Déplacage des Véhicules	Prix Unitaire H.T. en €
Frais expertise des véhicules pour déplacage	30,00

➤ **NB : Les véhicules HORS NORME (bateau, remorque frigorifique, mobil'hom, PL >3,5) feront l'objet d'un devis soumis à SAM**

- **Tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles 2020 : Arrêté du 03 août 2020 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles**

FRAIS D'IMMOBILISATION MATERIELLE T.T.C. depuis le 04/08/2020		Prix Unitaire TTC en €
FRAIS D'IMMOBILISATION MATERIELLE T.T.C. depuis le 04/08/2020		Prix Unitaire TTC en €
Véhicules poids lourds		7,60
Voitures particulières		7,60
Autres véhicules immatriculés		7,60
FRAIS DE MISE EN FOURRIERE TTC		
Véhicules poids lourds (PTAC >3,5t)	Opérations d'enlèvement	122,00
	Opérations préalables	22,90
Voitures particulières	Opérations d'enlèvement	121,27
	Opérations préalables	15,20
Autres véhicules	Opérations d'enlèvement	45,70
	Opérations préalables	7,60
FRAIS D'EXPERTISE		Prix Unitaire TTC en €
Véhicules poids lourds		91,50
Voitures particulières		61,00
Autres véhicules immatriculés		30,50

ANALYSE QUANTITATIVE ET FINANCIERE E LA PERIODE DU 01 01 AU 31 12 2021

ANALYSE DES VOLUMES PAR COMMUNES : **1755 Enlèvements**

1755 ENTREES	2 ROUES	Véhicules - Utilitaires	Autres	Total Entrées
Balaruc-les-bains	0	44	2	46
Balaruc-le-vieux	1	7	0	8
Frontignan	11	294	7	312
Gigean	1	38	0	39
Marseillan	1	77	1	79
Mireval	1	9	0	10
Sète	98	1137	7	1242
Vic-la Gardiole	0	18	1	19
TOTAUX	113	1624	18	1755

ANALYSE DES VOLUMES PAR COMMUNES : **1316 RESTITUTIONS CLIENTS DIVERS**

1316 Restitutions clients	2 ROUES	Véhicules - Utilitaires	Autres	Total Entrées
Balaruc-les-bains	0	29	1	30
Balaruc-le-vieux	0	2	0	2
Frontignan	8	210	1	219
Gigean	0	31	1	32
Marseillan	0	57	1	58
Mireval	0	2	0	2
Sète	41	918	2	961
Vic-la Gardiole	0	11	1	12
TOTAUX	49	1260	7	1316

► **ANALYSE DES VOLUMES PAR MOIS PAR COMMUNES DES ENLEVEMENTS FAISANT L'OBJET D'UNE FACTURATION A 530 VEHICULES EN 2021 EPAVES**



EPAVES 2021	Balaruc-les-Bains	Balaruc-le-Vieux	Frontignan	Gigean	Marseillan	Mireval	Sète	Vic-la Gardiole	TOTAL
JANVIER	-	-	11	-	1	-	30	6	48
FEVRIER	1	1	9	2	1	3	23	1	41
MARS	2	1	11	-	2	4	49	3	72
AVRIL	2	-	7	-	-	-	26	1	36
MAI	2	2	9	0	1	0	39		53
JUIN	0	2	5	1	3	0	16	1	28
JUILLET	0	0	8	2	0	1	35	0	46
AOUT	0	1	12	0	4	0	26	0	43
SEPTEMBRE	0	0	8	2	2	0	17	3	32
OCTOBRE	0	0	4	0	2	0	27	0	33
NOVEMBRE	2	0	8	3	4	0	37	1	55
DECEMBRE	4	0	2	2	2	2	31	0	43
Totaux	13	7	94	12	22	10	356	16	530

► **ANALYSE DES VOLUMES PAR MOIS DES ENLEVEMENTS FAISANT L'OBJET D'UNE FACTURATION A SAM : 15 VEHICULES EN 2021**
DEPLACEMENTS OCCASIONNELS

DEPLACEMENT OCCASIONNEL	TOTAL
JANVIER	2
FÉVRIER	-
MARS	1
AVRIL	-
MAI	0
JUIN	1
JUILLET	4
AOÛT	3
SEPTEMBRE	0
OCTOBRE	0
NOVEMBRE	1
DÉCEMBRE	3
TOTAL	15

➤ **ANALYSE DU STOCK AU 31 12 2021 PAR COMMUNES : 54 VEHICULES**

STOCK AU 31 12 2021	Balaruc-les- Bains	Balaruc-le- Vieux	Frontignan	Gigean	Marseillan	Mireval	Sète	Vic-la Gardiole	TOTAL
2 ROUES	0	0	1	0	1	0	14	0	16
Véhicules - Utilitaires	4	0	2	4	2	2	24	0	38
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	4	0	3	4	3	2	38	0	54

On constate :

- Le nombre de mise en fourrière a fortement augmenté en 2021, et retrouve son niveau de 2018.
- En fait, les forces de l'ordre ont récupéré le retard pris pendant le confinement, et le nombre de véhicules épaves a augmenté de 35 %
- On constate également le retour de véhicules déplacés occasionnellement. Il n'y en avait pas eu en 2020.
- Enfin, le stock de véhicules en parc au 31 12 2021 retrouve un niveau stable avec 54 véhicules contre 76 en 2021,

➤ **ANALYSE DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET DES RECETTES POUR L'ANNEE 2021**

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE	
LIBELLE DES FRAIS	Total H.T.
Sous-traitance : 1755 véhicules enlevés X 81,09 € H.T.	142 312,95
Frais d'expertise : 494 (241 véhicules X 23,18 € H.T. + 253 véhicules X 23,33 €H.T.)	11 488,87
Etudes et prestations	445,00
Dépollution EPAVES : 530 véhicules X 11 € H.T. * <i>CF commentaires en fin de présentation des frais</i>	5 830,00
Transport EPAVES : 530 véhicules X 18 € H.T. * <i>CF commentaires en fin de présentation des frais</i>	9 540,00
FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	
LIBELLE DES FRAIS	Total H.T.
Location des parcs (1+2)	25 043,52
Redevances crédit-bail mobilier	570,00
Chariot frontal thermique	5 441,76
Location matériel photocopieur	1044,00
Entretien immobilier	406,00

➤ ANALYSE DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET DES RECETTES POUR L'ANNEE 2021

Maintenance informatique	526,00
Logiciel gestion TOWSOFT	1 347,00
Frais bancaires	866,14
Frais bancaires commission CB	680,40
Assurance	6 593,78
Frais TELEPHONE + FIBRE + SFR	2 224,41
Fournitures administratives	423,20
Achats de petit équipement	1 477,35
Fourniture ELECTRICITE	2 605,16
Fourniture EAU	1 292,62

FRAIS DE PERSONNELS + CHARGES	
Rémunération du personnel	17 601,63
Cotisations URSSAF	373,40
Salaire administrateur GERANCE	48 000,00
Indemnités et avantages non soumis à cotisation	505,89
Cotisation retraite salariés	141,19
Cotisation Pôle emploi	813,06
Cotisation mutuelle	1 285,07
Cotisations autres organismes	2 998,00
Formation continue	184,74
Taxe d'apprentissage	106,35
Honoraires comptables	3 624,00
Médecine du Travail et pharmacie	94,00

➤ **ANALYSE DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET DES RECETTES POUR L'ANNEE 2021**

CHARGES FISCALES	
Taxe professionnelle	849,00
Dotation Amortissement s/ immo. Corporelle	2 984,60
Charges diverses gestion courante	99,61
Variation de stock	1263,57
BENEFICE	7 497,88
TOTAL DES FRAIS	308 580,15

➤ **ANALYSE DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET DES RECETTES POUR L'ANNEE 2021**

LIBELLE DES RECETTES	Total H.T.
Enlèvements + gardiennage véhicules RESTITUES aux CLIENTS DIVERS	146 493,77
Enlèvements + gardiennages EPAVES + FRAIS D'EXPERTISE / Frais réglés par S.A.M.	102 950,00
Ventes d'épaves	58 743,17
T.G.I.	395,94
Produits divers gestion courante	-2,73
TOTAL DES RECETTES	308 580,15

On constate :

- **Une augmentation des recettes de 30 % par rapport à 2020 :**
 - La reprise d'activité est essentiellement due à l'impact de la COVID 19 qui s'est moins fait ressentir en 2021
 - Le poste VENTE EPAVES a été en forte augmentation : TOM DEPANNAGE s'est donné les moyens de mieux valoriser ses déchets,
 - Les PM ont repris leur service suite à l'arrêt du à la COVID 19, et le nombre d'enlèvement d'EPAVE pris en charge par SAM a fortement augmenté (+ 35%)

- **Une augmentation des dépenses de 28 % par rapport à 2020 :**
 - Le poste DEPOLLUTION et TRANSPORT de véhicules EPAVES a été créé pour une meilleure valorisation des déchets. La pré-dépollution et le transport sur un site dédié a permis de mieux vendre les véhicules.
 - Désormais, TOM DEPANNAGE supporte les charges d'eau et d'électricité, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent, puisque pris en charge par SARL TJM
 - Le salaire de la gérance a été pour la 1ere fois depuis la création de la fourrière en 2008, revalorisé. Monsieur THOMEN commence à récupérer l'avance des frais réalisés pour le compte de TOM DEPANNAGE depuis toutes ces années.

ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

23

ORGANISATION TERRITORIALE ET PRATIQUE

Lieu de Restitution :
EXCLUSIVEMENT
1 RUE D'AMSTERDAM – PARC AQUATECHNIQUE –
34200 SETE

Heure d'ouverture du bureau :

Du lundi au vendredi
de 09h à 12h30
&
de 15h30 à 18h30

Samedi matin de 09h à 12h

ORGANISATION

Si Fourrière :

PAS RATTACHE EN
2021 *

Affichage et signalétique :

Panneau avec heure et jours d'ouverture sur le mur de
clôture de la fourrière.

Flèches directionnelles dès l'entrée du parc Aquatechnique

SI FOURRIERES

Adresse URL de l'application <https://fourrieres.interieur.gouv.fr/>

Rappel du dispositif :

C'est un outil de digitalisation des procédures, qui devra permettre une meilleure organisation entre les différents acteurs, en simplifiant les procédures et permettra également de maîtriser les coûts d'indemnisation des véhicules abandonnés.

Il est entré en vigueur au 01^{er} avril 2021 et est obligatoire pour le traitement des procédures pour lesquelles l'Etat est autorité de fourrière.

Pour les fourrières relevant de l'autorité d'une collectivité territoriale, l'adhésion au SI Fourrières est facultative.

La mise en place de ce dispositif met en évidence de nombreux dysfonctionnements et réglages à venir.

Aussi, SARL TOM DEPANNAGE, avec l'accord de S.A.M., se rattachera à ce dispositif dès que sa fiabilité sera éprouvée.

Procédure de Restitution en dehors des heures d'ouverture :

Les autorités compétentes appellent sur le numéro de téléphone de l'astreinte. Ce dernier procède à la restitution du véhicule, de 08h à 20h du lundi au dimanche, jours fériés inclus.

Il est cependant souhaitable que ces restitutions fassent l'objet de véhicules mis en parc dans les 24 dernières heures.

Utilisation des 2 autres parcs agréés :

Le site n° 2, Zone industrielle des eaux blanches à SETE, est le parc tampon dans le cas de manifestation spéciale.

Le site n° 3, Rue de BRUXELLES à SETE, accueille les véhicules en parc depuis plus de 45 jours et qui doivent faire l'objet de dé placage.

► ELEMENTS PERMETTANT D'APPRECIER LA QUALITE DU SERVICE RENDU

Restitution des véhicules

1 - Se munir de la Main levée délivrée par l'autorité compétente

Récupérer son véhicule à la **fourrière**



2 - Se munir du moyen de règlement suivant :

CARTE BANCAIRE ou ESPECES,

pour régler les frais de mise en fourrière et de gardiennage.

4 - Pour les restitutions **en dehors des heures d'ouverture du bureau** et conformément à l'article 7.3 du contrat de Concession de Service Public, l'usager appelle sur le téléphone d'astreinte, et Monsieur Jean-Marc THOMEN se déplace pour opérer la restitution. Il est ici précisé que des rendez-vous sont parfois convenus.

3 - Se présenter spontanément durant les heures d'ouverture du bureau au service de fourrière 1 RUE D'AMSTERDAM à SETE

Sauf cas d'espèce, les restitutions en dehors des horaires de bureau concernent les véhicules mis en fourrière dans les dernières 24 heures

Délai d'intervention suite à réquisition Article 7,2 du contrat de Concession de Service
Public de de fourrière automobile prenant effet le 1^{er} juillet 2018 (Extrait)

- **Une demi-heure maximum** après appel téléphonique émanant d'un officier de Police judiciaire territorialement compétent à l'enlèvement des véhicules désignés dans le cadre des règles édictées par le Code de la Route,
- **Une demi-heure maximum** après appel téléphonique émanant d'un officier de Police judiciaire territorialement compétent au déplacement occasionnel des véhicules qui seront désignés,
- S'agissant de la commune de MARSEILLAN, **le délai est quant à lui de 40 minutes maximum**,

Les réquisitions ou ordre d'enlèvements réputés valables sont ceux qui ne font pas l'objet d'une annulation dans les dix (10) minutes qui suivent leur transmission.

- **24 heures** après la demande du Maire ou de la SAM, à l'enlèvement et au gardiennage des épaves stationnées sur le domaine public ou privé, Le même délai d'intervention sera appliqué pour les véhicules laissés sans droit dans les lieux privés où ne s'applique pas le Code de la Route et dont l'enlèvement est sollicité par le maître des lieux, conformément à l'article R.325-47 du Code de la Route.

Documents administratifs



DÉCLARATION DE CESSION D'UN VÉHICULE
(A REMPLIR PAR L'ANCIEN PROPRIÉTAIRE)
Articles R. 322-4 et R. 322-9 du code de la route



Les listes des véhicules déplacés sont transmises au fil de l'eau à S.A.M.

Le secrétariat de la fourrière envoie également par email les CERFA DE DESTRUCTION des véhicules dès leurs réceptions du DEMOLISSEUR AUBORD RECYCLAGE.

Modalités et facilités de règlement

Cartes
Bancaires



Espèces

Affichage Conforme à l'intérieur et l'extérieur de la Fourrière



Moyens de communication

Accueil Physique :
Permanence tous les
jours, matin et après-
midi du lundi au
vendredi
Et Samedi matin

Accueil Téléphonique :
ligne fixe à la disposition
du public et ligne
portable à la disposition
des autorités compétentes

Communication

Adresse Email : A la
disposition de S.A.M,
des Experts automobiles
et des Autorités
compétentes

Vidéo surveillance



Mise en place en 2014 pour dissuader toute forme de violence sur le site.
Surveillance H24.

La remontée d'images se fait sur plusieurs sorties,
à savoir sur le site des Eaux Blanches et l'I-PHONE de M. THOMEN.
Un affichage a été placé à l'extérieur et à l'intérieur de l'établissement.



Affichage et caméra extérieure



Caméra intérieure et Ecran de contrôle sur l'extérieur

Désignation	Prix HT Unitaires	Quantités	Montant HT en Euro
Enlèvement moto	38,08	47	1 789,76
Enlèvement VL – <i>Tarifs décret 1^{er} septembre 2019</i>	100,15	12	1 201,08
Enlèvement VL – <i>Tarifs Arrêté du 03 08 2020</i>	101,06	1 204	121 586,79
Enlèvement PTAC SUP 3T5 INF 7T5	122,00	1	122,00
Enlèvement voiture particulière	58,33	1	58,33
Enlèvement voiture particulière	100,00	2	200,00
Transports Allée/Retour	83,34	3	250,02
Opération préalable	12,67	17	215,39
Gardiennage moto	2,50	387	967,50
Gardiennage PL	7,67	7	53,69
Gardiennage VL – <i>Erreur tarif</i>	5,33	1	5,33
Gardiennage VL - <i>Tarifs Arrêté du 03 08 2020</i>	5,35	3709	19 843,15
Contrôle technique à charge client	66,67	3	200,01
Sous-Total 1 : Enlèvements et gardiennage RESTITUES			146 493,77

► ANNEXES

32

- PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL RETENUS POUR LA DETERMINATION DES PRODUITS AU 31 12 2021 => suite

Désignation	Prix HT Unitaires	Quantités	Montant HT en Euro
Enlèvement épaves	180,00	416	74 880,00
Enlèvement épaves 2 roues	50,00	77	3 850,00
Enlèvement épaves Utilitaires moins 3,5t, caravanes	280,00	3	840,00
Enlèvement bateau, tarif accepté sur devis	1 200,00	4	4 800,00
Enlèvement bateau, tarif accepté sur devis	1 500,00	1	1 500,00
Déplacement occasionnel	110,00	20	2 200,00
Frais d'expertise	30,00	496,00	14 880,00
Sous-total 2 : Prestations à charge de S.A.M.			102 950,00

➤ ANNEXES

33

- PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL RETENUS POUR LA DETERMINATION DES PRODUITS AU 31 12 2021 => suite & fin

Désignation	Prix HT Unitaires	Quantités	Montant HT en Euro
Ventes EPAVES / Platinage			58 743,17
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE			395,94
Produits divers gestion courante			-2,73
BENEFICE			7 497,88
<i>Ecart non justifié</i>			
		TOTAL PRODUITS	308 580,15

► ANNEXES

- PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL RETENUS POUR LA DETERMINATION DES DEPENSES AU 31 12 2021

Désignation	Montant mensuel	Montant Annuel
Frais généraux		
Location Parc 1	1 086,96	13 043,52
Location Parc 2	1 000,00	12 000,00
Frais de Personnel		
Salaires Bruts C. GARRIDO	1 466,80	17 601,63
Salaires admin. Gérance	4 000,00	48 000,00
Sous-Traitance SARL TJM 1755 Véhicules X 81,09 € (soit 100% des enlèvements)		142 312,95
Transport véhicules EPAVE 530 Epaves X 18 €		9 540,00
Dépollution véhicules EPAVES 530 x 11 €		5 830,00